

B U R K I N A - F A S O

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
AVRIL 1999**

AVERTISSEMENT

Depuis le 1er janvier 1998, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace l'indice des prix à la consommation africaine (IPC) calculé par l'INSD dans la ville de Ouagadougou.

Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, dont la base datait de 1980, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996), une collecte des prix améliorée et des calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'UEMOA.

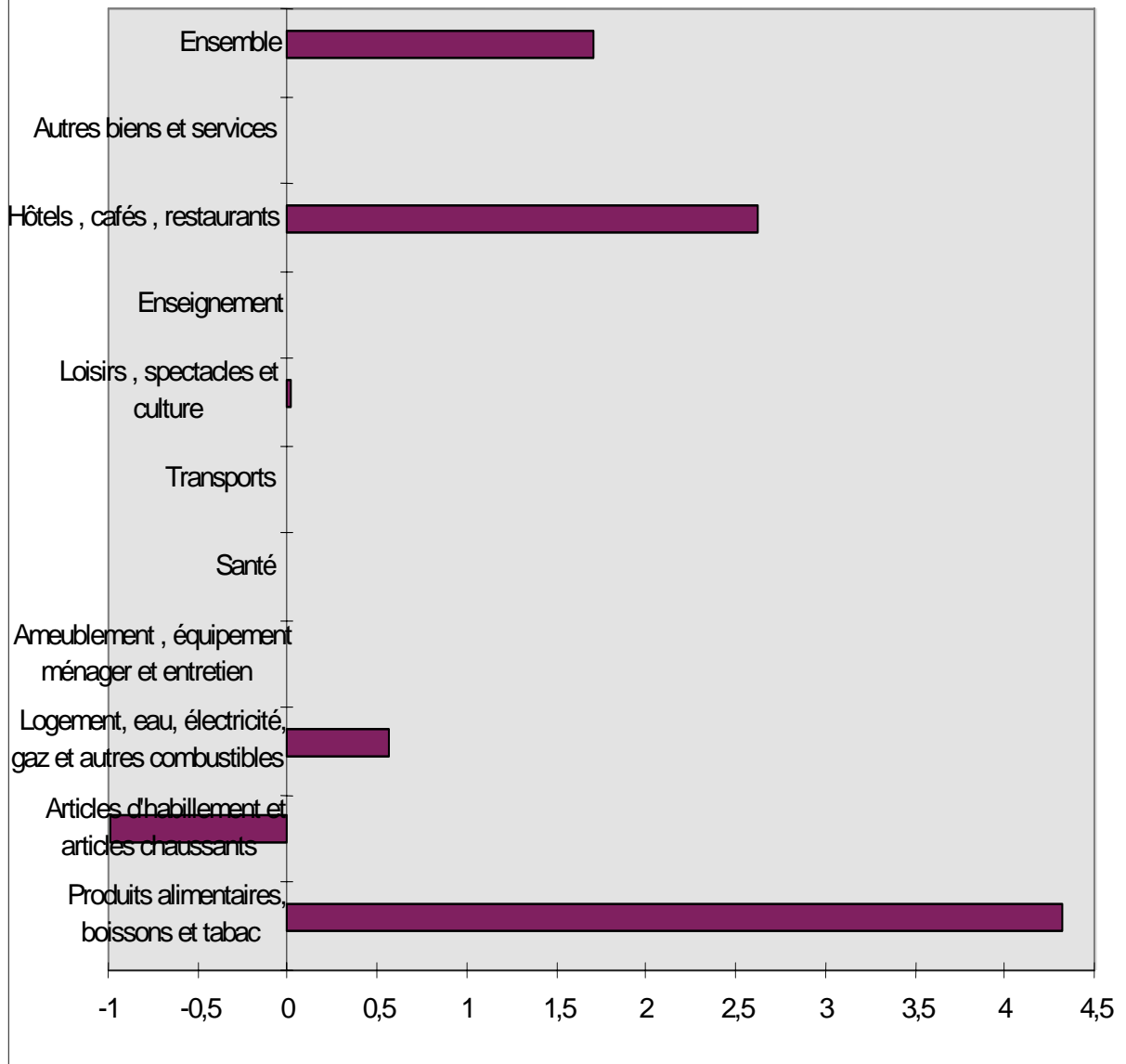
Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4.

N° 16- Mois d'avril 1999

(Base 100 : année 1996)

	Pondérations	Indice pour les mois de					Variations en %		
		Avril 1998	Jan. 1999	Fév. 1999	mars 1999	avril 1999	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
INDICE GLOBAL	10000	108,4	104,7	104,9	104,8	106,7	1,7	1,8	-1,6
I- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3392	114,5	102,8	103,7	103,4	107,9	4,3	4,9	-5,7
II- Articles d'habillement et articles chaussants	635	106,1	106,7	107,6	107,7	106,6	-1,0	0,0	0,5
III- Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1050	101,4	103,8	102,1	99,8	100,4	0,6	-3,3	-1,0
IV- Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	666	104,4	105,2	105,2	104,4	104,4	0,0	-0,7	0,0
V- Santé	419	98,2	92,6	92,5	93,1	93,1	0,0	0,5	-5,2
VI- Transports	1557	101,3	100,0	100,0	101,1	101,1	0,0	1,7	0,3
VII- Loisirs, Spectacles et culture	394	101,1	100,8	101,2	101,0	101,0	0,0	0,2	-0,1
VIII- Enseignement	340	107,1	109,4	109,4	109,4	109,4	0,0	0,0	2,2
IX- Hôtels, Cafés, Restaurants	996	116,1	116,8	116,8	117,0	120,0	2,6	2,8	3,4
X- Autres biens et services	551	112,3	116,1	116,4	116,4	116,4	0,0	0,2	3,6

Variation mensuelle de l'IHPC en avril 1999 par fonction de consommation.



<p style="text-align: center;">INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.) AVRIL 1999</p>

"Relèvement des prix de 1,7%"

Les prix accusent en avril 1999 une hausse plus marquée de 1,7%. Ce niveau confirme la tendance inflationniste du second trimestre, conformément à la tradition. La montée des prix des produits alimentaires de 4,3% et celle des "Hôtels, cafés, restaurants" de 2,6% justifient en grande partie la hausse de 1,7%. En avril 1998, la hausse était de 3,4%.

Produits alimentaires, boissons, tabac :

"Les légumes frais renchérissent"

La fonction "Produits alimentaires, boissons et tabacs" qui a marqué une baisse de 0,3% le mois dernier, connaît en avril 1999 une montée significative des prix de 4,3%. La quasi - totalité des postes de cette fonction de consommation sont en hausse. On peut noter les montées des prix au niveau des céréales avec 1,0%, due au petit mil (7,4%), au maïs (2,5%) et au sorgho rouge (2,1%). Les farines s'inscrivent dans la même tendance avec 6,2% d'augmentation pour le poste, dont 8,9% pour la farine de sorgho.

Le bœuf se vend moins cher que le mois précédent (baisse de 1,3%), contrairement à la volaille et au poisson dont les prix grimpent respectivement de 13,3% et 18,5%. La fête de Pâques y a certainement contribué. En ce qui concerne le poisson, l'augmentation est due aux poissons séchés dont les prix flambent de 24,4%, notamment les carpes séchées avec 33,7%.

Les huiles et graisses renchérissent de 7,3%, dont 3,8% pour le beurre de karité, 5,4% pour l'huile d'arachide et 4,8% pour l'huile de coton. Les fruits connaissent une hausse des prix de 1,7% ainsi que les légumes frais dont la flambée atteint 24,6%. Hormis les feuilles fraîches et les concombres, tous les produits maraîchers sont en hausse. Les plus notables sont les tomates avec 63,5%, les oignons 8,7%, les choux 44,6%, les aubergines violettes 17,5%, le haricot vert 21,4% et la salade 30,2%. Les prix des légumes secs baissent de 2,9%. La rareté des tubercules et de la banane plantain à cette période implique un relèvement des prix de 16,8% pour le poste "pomme de terre, manioc et autres tubercules".

Les boissons et les tabacs connaissent des augmentations similaires avec respectivement 1,2% et 1,3%. Quant à la cola, la hausse est de 8,0%.

Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles.

"Hausse des prix du bois de chauffe et du charbon de bois".

Les hausses des prix du bois de chauffe de 2,8% et du charbon de bois de 3,7% sont à l'origine du renchérissement de 0,6% au niveau de la fonction "Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles".

Hôtels, cafés, restaurants.

"Les boissons alcoolisées se vendent plus cher".

Le changement de tarif des boissons, notamment les boissons alcoolisées, a eu pour effet le relèvement des prix de 2,6% de la fonction "Hôtels, cafés, restaurants".

- Hormis la baisse de 1,0% des "Articles d'habillement et articles chaussants", toutes les autres fonctions de consommations gardent le statut quo.

NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Burkina Faso est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résident dans la ville de Ouagadougou.

Le panier de la ménagère comprend 318 variétés qui sont suivies dans 190 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points de vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis.

Les pondérations du nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

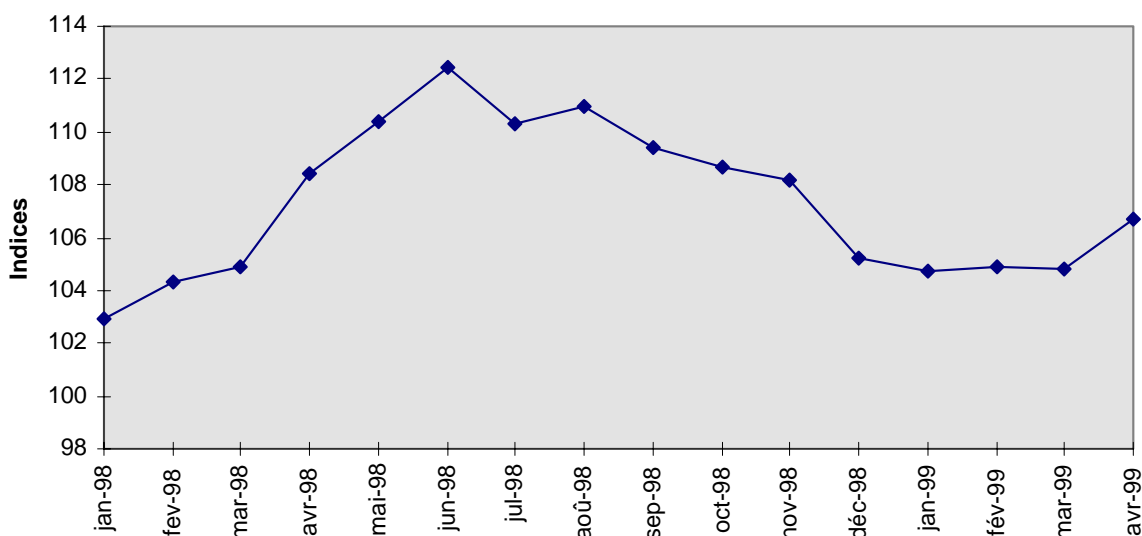
Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 1,772 pour 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'UEMOA ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de l'INSD.

Evolution de l'IHPC de janvier 98 en avril 99



COORDONNEES DE L'INSD

Adresse : Institut National de la Statistique et de la Démographie, 555 Boulevard de la Révolution

01 B.P. 374 Ouagadougou 01

Téléphone du service des prix à la consommation et des enquêtes ménages : (226) 32 44 31

Télécopie : (226) 31 07 60